

# « Divertissements & Comédies »

**2016/2017**

**Projet Pédagogique**

**Accueil de Loisirs, Allée des Peupliers**

**95620 Parmain**

**01 34 73 08 32**



## Introduction

Ce projet a pour but de définir les orientations pédagogiques de l'équipe de l'accueil de loisirs durant l'année scolaire 2016/2017. Il est élaboré en lien avec les orientations éducatives définies par la municipalité.

C'est un document de travail, et à ce titre un outil de référence pour toute personne travaillant pendant cette période, et pour tous les parents qui nous confient leurs enfants.

Il est élaboré par l'équipe d'animation et le directeur.

Les objectifs s'appuient essentiellement sur t l'épanouissement de l'enfant, répondre à son attente, favoriser son bien-être au sein d'une collectivité, susciter chez lui son autonomie et son éveil.

Tout en s'adaptant aux quatre besoins essentiels de l'enfant, notamment :

- Physique - Intellectuel - Affectif – Social.

Ainsi qu'à ses différents rythmes biologiques.

L'enfant doit pouvoir, à son rythme se développer, s'épanouir au sein de l'accueil de loisirs.

L'enfant doit être acteur dans la vie de l'accueil durant l'année scolaire.



## Objectifs Pédagogiques

### Vis-à-vis du thème « Divertissements et Comédies »

✕ Développer des facultés artistiques.

- Développer les connaissances de chacun.

L'équipe d'animation proposera des activités en rapport avec le thème afin de développer les connaissances de chacun comme : l'origine de la comédie à travers différentes époques, la naissance du cinéma, les pièces de théâtre célèbres, etc....

Mais aussi des activités manuelles comme la création de décors, de marionnettes, d'effet de lumière, etc.... En vue, par exemple, d'un spectacle en fin d'année.

### Vis-à-vis de la vie quotidienne

✕ Développer le vivre ensemble.

- Faire avec les autres.

Faire les activités au minimum en binôme ou en groupe dès que possible en atelier manuel, d'expression ou physique afin de favoriser le travail d'équipe. Aménager les espaces, le rangement et le nettoyage des salles d'activités et les animations.

### Vis-à-vis du relationnel

✕ Favoriser l'écoute et l'échange.

- Développer l'imaginaire au travers du thème, susciter la curiosité et l'éveil par le déguisement et la mise en scène.

## LES ACTIVITES

L'activité est un puissant facteur pour le développement de l'individu. Elle permet à l'enfant de se construire, d'apprendre à maîtriser l'environnement.

Les activités, adaptées à l'âge des enfants doivent être suffisamment variées et organisées de manière à répondre aux besoins.

Mise en place d'ateliers liés au développement des capacités motrices, intellectuelles, créatives, d'expression. L'environnement proche du centre permet aussi la naissance d'activités.

Les domaines d'activités :

- Le jeu sous ses différentes formes : jeux sportifs, jeux d'équipe, jeux de société, jeux de construction, ...
- Les activités d'expressions manuelles, artistiques, plastiques, dramatiques,...
- Les activités de découvertes : sorties, bibliothèque, forêt, parc ...
- Les activités physiques et sportives.

### LES REGLES DE VIE

Elles ont pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères clairs aux enfants sur leurs droits et devoirs. Elles sont affichées pour permettre à chacun de s'y référer facilement. Elles sont établies avec les enfants dès le début de l'année. Ces règles ne sont pas immuables. Elles peuvent évoluer, notamment pendant les temps d'échange enfant/animateurs.

### LE CADRE, LES REGLES, LA LOI

Le directeur et son équipe sont garants du respect des règles établies au sein du centre. A l'extérieur, l'équipe veillera à respecter les consignes supplémentaires (prestataire d'activité, code de la route...) pour garantir la sécurité des enfants et le respect des autres.

Le cadre fixé doit permettre :

Aux enfants :

- De se sentir en sécurité.
- De comprendre les limites posées et apprendre à les respecter.
- De discuter avec l'adulte sur le respect ou non-respect des règles, sur la loi.

A l'équipe d'encadrement :

- De travailler de manière cohérente par rapport au projet.
- D'adopter un discours commun face aux comportements rencontrés.
- D'affirmer notre rôle d'adulte référent, garant de la sécurité et de la loi.

Extrait du Projet pédagogique 2016/2017 Accueil élémentaire M. Genevoix.